2ème édition

SEVRAN

BUDGET participatif

Maintenant, on vote !

ÉTAPE 2

VOTEZ pour vos **projets favoris**

jusqu'au **24 février 2025** sur

jeparticipe.sevran.fr

ville-sevran.fr

BUDGET participatif

C'est le moment de voter pour vos projets favoris !

QUI PEUT VOTER ?

Toutes les Sevranaises et tous les Sevranais.

QUAND ET COMMENT VOTER ?

Jusqu'au 24 février 2025

Vous choisissez vos 3 projets favoris parmi la liste des projets présentés.

2 possibilités

- **En ligne**
  - sur jeparticipe.sevran.fr

- **Avec un bulletin papier à remplir et à déposer dans l'une des urnes présentes :**
  - Dans les 3 maisons de quartier
  - Au centre administratif Paul-Eluard
  - Dans les bibliothèques
  - À l'Hôtel de ville
  - Au CCAS
  - À l'Atelier Poulbot
  - À la Micro-Folie

Il n'est pas possible de voter plusieurs fois. Un seul bulletin/vote nominatif par votant sera pris en compte. La ville se réserve la possibilité de demander un justificatif si nécessaire.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

Vous avez besoin d'être accompagné pour voter sur la plateforme numérique ?
Une question précise sur le dispositif du budget participatif ?
N'hésitez pas à nous contacter sur **jeparticipe@ville-sevran.fr**.

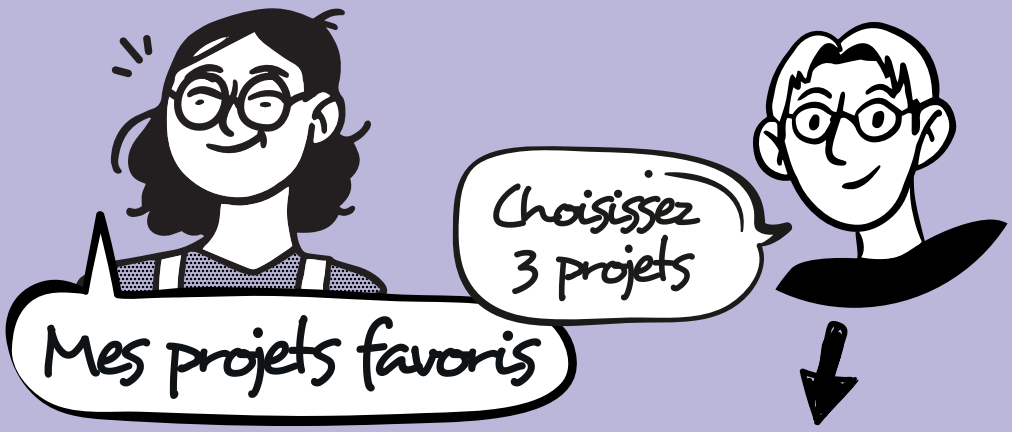

Un bulletin contenant moins ou plus de 3 voix ne sera pas comptabilisé.

1. PLANTATIONS DE FLEURS

Mettre à disposition des Sevranais les plantations, bulbes de fleurs inutilisés par le service parcs et jardins.

3 000 €

2. STATIONS-OUTILS POUR ENTRETENIR SON VÉLO EN AUTONOMIE

Chaque station pourrait comprendre une borne de gonflage/contrôle pression des pneus, une borne pour suspendre son vélo et effectuer de petites réparations, un kit d'outils (tournevis, clé mixte, démonte pneu, clé étoile de plusieurs pans...).

15 000 €

3. RÉHABILITATION-RÉAMÉNAGEMENT DU BOULODROME DE ROUGEMONT

Remettre en état et moderniser avec des équipements complémentaires et adaptés le boulodrome déjà existant pour rendre accessibles et sécurisées les rencontres sportives.

Coût en cours d'évaluation

4. ESPACE DE CONVIVIALITÉ À ROUGEMONT

Installer dans le quartier des tables familiales, des bornes de propreté canine, des arbres (avec pour objectif de créer une zone ombragée).

Coût en cours d'évaluation

5. BANCS DANS LE SQUARE JEAN-MOULIN

Installer des bancs dans le square et permettre ainsi aux parents de s'y installer.

6 000 €

6. BANCS À CHARCOT

Installer deux bancs supplémentaires aux abords de l'aire de jeux précisément à proximité du parc pour enfants pour plus de convivialité.

6 000 €

7. REMISE EN ÉTAT DU CITY-STADE DE MONTCELEUX PONT-BLANC

Préserver le cadre de vie et permettre aux enfants et jeunes de pratiquer des activités sportives et de se retrouver grâce à la rénovation du City-stade (sol, filets de buts, grillage...)

Coût en cours d'évaluation

8. BORNES DE PROPRETÉ CANINE SUR LA VILLE

Installer des bornes de propreté canine pour permettre aux maîtres de chiens de ramasser les déjections et laisser ainsi les rues et les parcs propres.

5 000 €

POURQUOI CERTAINS PROJETS NE SONT PAS RETENUS ?

45 projets ont été déposés lors de cette deuxième édition, mais tous ne seront pas soumis à votre vote. Alors pourquoi certains n'ont pas été retenus ?

Les services municipaux ont analysé la totalité des projets soumis. Certains projets ont été fusionnés, car plusieurs habitants ont présenté des envies très similaires. D'autres ne répondaient pas aux critères définis : en étant hors compétence municipale, avec des coûts de fonctionnement, ou situés en dehors de la ville, par exemple. Ceux-là ont été écartés.

COMMENT SERONT DÉSIGNÉS LES PROJETS LAURÉATS ?

Les projets retenus sont ceux qui obtiendront le plus de voix et qui privilégieront l'amélioration du cadre de vie. Pour cette deuxième édition, la ville alloue 150 000 € à vos projets.

Si le 1er projet sélectionné n'atteint pas ce montant, celui qui vient juste après en nombre de voix sera également lauréat jusqu'à épuisement de l'enveloppe allouée. Il est donc possible qu'il y ait plusieurs projets lauréats.

A l'issue de la phase de vote, les projets lauréats seront annoncés publiquement.

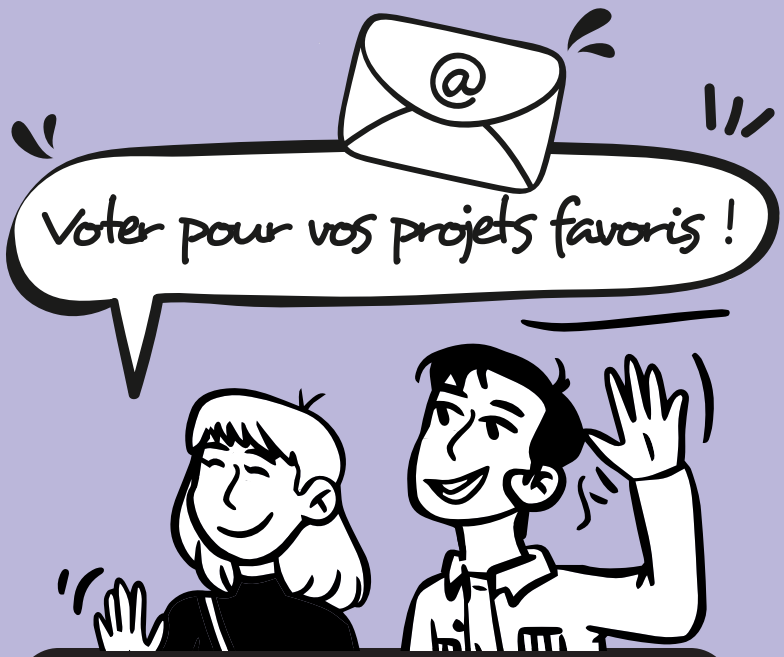

Jusqu'au 24 février 2025

SEVRAN